

# A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7<sup>e</sup>

L É G I S L A T U R E

## Compte rendu Commission des affaires étrangères

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements déposés sur la proposition de résolution européenne visant à inscrire la mouvance des frères musulmans sur la liste européenne des organisations terroristes (n° 2344) (M. Éric Pauget, rapporteur)..... 2

Jeudi  
22 janvier 2026  
Séance de 8 heures 30

Compte rendu n° 32

SESSION ORDINAIRE 2025-2026

**Présidence  
de M. Michel Herbillon,  
Vice-président**



**La commission examine, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements déposés sur la proposition de résolution européenne n° 2344.**

*La séance est ouverte à 8 h 30.*

*Présidence de M. Michel Herbillon, vice-président.*

La commission n'accepte aucun des 20 amendements déposés en vue de la discussion en séance publique et dont elle est saisie au titre de l'article 88 du Règlement de l'Assemblée nationale.

\*\*\*

*La séance est levée à 8 h 40.*

---

### **Membres présents ou excusés**

*Présents.* - M. Michel Herbillon, M. Éric Pauget, M. Pierre Pribetich

*Excusés.* - Mme Nadège Abomangoli, M. Sébastien Chenu, Mme Christelle D'Intorni, M. Olivier Faure, M. Marc Fesneau, M. Bruno Fuchs, M. Perceval Gaillard, Mme Clémence Guetté, Mme Brigitte Klinkert, Mme Amélia Lakrafi, Mme Marine Le Pen, M. Jean-Paul Lecoq, M. Christophe Naegelen, Mme Mathilde Panot, M. Davy Rimane, Mme Sabrina Sebaihi, Mme Michèle Tabarot, M. Christopher Weissberg, Mme Estelle Youssouffa